

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 09 juillet 2021

**Fête Nationale du 14 juillet :
Spectacle pyrotechnique maintenu à Strasbourg**

Le feu d'artifice de la Ville de Strasbourg pour commémorer la Fête Nationale du 14 juillet sera tiré depuis le **Parc de l'Étoile à 22h30**.

En raison du contexte sanitaire, la Ville de Strasbourg rappelle que **le port du masque est obligatoire** conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans les zones à forte densité et dans les rassemblements.

Aussi, en lien avec les règles sanitaires, il n'y aura pas de vente à emporter (boisson et restauration). Le bal populaire, place de la Bourse, n'aura pas lieu.

Une zone sécurisée sera mise en place autour de la zone de tir du feu d'artifice (*cf plan en pièce jointe*).

Par ailleurs, afin de mettre en place les différentes étapes de l'organisation de cet événement et d'assurer la sécurité générale et celle des spectateurs·trices, des mesures spécifiques de restriction de la circulation et du stationnement seront mises en place et impacteront automobilistes, cyclistes et piétons.

Toutes les informations sur l'évènement et les modalités de stationnement et de circulation sont consultables sur ete.strasbourg.eu/fete-nationale et [ete.strasbourg.eu/arrete +circulation stationnement 14 juillet.pdf](https://ete.strasbourg.eu/arrete+circulation+stationnement+14+juillet.pdf)

La veille, **le mardi 13 juillet à 17h30**, place de la République aura lieu la **prise d'armes** placée sous l'autorité du Général Gouverneur Militaire de Strasbourg.